



INSCRIPTION

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 78 82157 78
auprès du préfet de région d'Ile de France

Uniquement sur notre site :
www.trilogie-sante.com

DROITS D'INSCRIPTION

- 290 euros HT en présentiel
- Ce prix comprend la journée de formation, les pauses-café et le déjeuner.
- 210 euros HT en distanciel

MODES DE REGLEMENT

- Par carte bancaire à l'inscription
- Par virement (RIB sur la facture)
- Par chèque à l'ordre de Trilogie Santé

INFORMATIONS

Votre confirmation d'inscription vous sera envoyée par email, dans lequel vous pourrez télécharger votre facture et votre convention de formation.

LIEUX

A consulter en ligne sur notre site internet selon la ville concernée:
<https://www.trilogie-sante.com/congres-regionaux>



PARTAGE D'EXPERIENCES APPEL A COMMUNICATION

Vous avez mis en place des réponses nouvelles et créatives visant à l'amélioration de la qualité de vie de travail dans votre région. Nous vous proposons de venir les partager à l'occasion de ces journées (tout type de support accepté : vidéo, diaporama,... ou expression libre)

Dossier de participation à transmettre:
contact@trilogie-sante.com

Conditions d'annulation : aucun remboursement ne sera effectué à moins de 15 jours de la date de la journée choisie.
L'annulation doit être adressée par e-mail ou courrier.
Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de cette journée ne donnera lieu à aucun remboursement.



Besoin d'aide ?
c.declercq@trilogie-sante.com
01 30 09 20 66
Réfèrent Handicap :
c.fahber@trilogie-sante.com



La formation adaptée aux besoins de proximité

La santé au travail : de l'obligation au plaisir de travailler ensemble



DATES et VILLES 2022

Rennes - 07/10

Lille - 25/11

Lyon - 09/12

Ces 3 dates sont proposées
en PRÉSENTIEL
ou en DISTANCIEL

En partenariat avec :



Faire équipe pour un travail serein

Avec le soutien de :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : action de formation



OBJECTIFS

- > Répondre aux nouvelles obligations au code de santé publique, de la loi RIST, de la circulaire CLARIS et aux préconisations de la mission LAFORCADE pour le développement des métiers de l'autonomie
- > Devenir acteur d'un nouveau mode de gouvernance
- > Améliorer la qualité et la sécurité des soins en améliorant la qualité de vie au travail de vos équipes



PUBLIC :

- > Directeur établissement
- > Médecin
- > Cadre de santé, IDEC
- > DRH
- > Directeur administratif de pôle
- > Directeur des soins du secteur sanitaire et médico-social



METHODES :

- > Exposés avec apport d'éléments théoriques
- > Pédagogie interactive avec échanges autour de retours d'expérience
- > Présentation de support vidéo

PRE-REQUIS :

- > Être en situation de management



EVALUATION :

- > Pré et post test de validation des acquis
- > Attestation de suivi de formation
- > Supports pédagogiques téléchargeables à l'issue de la formation

Edito

La qualité de vie au travail : un enjeu majeur pour les acteurs de la santé, mais aussi pour la qualité et la sécurité des soins et pour l'attractivité des métiers de la santé.

La crise COVID a bien mis en évidence les facteurs déterminant de la QVT et de la qualité des soins.

Cette prise de conscience a conduit, suite au Ségur de la santé, à une modification du Code de la Santé Publique, à la loi RIST, à la circulaire CLARIS dans le champ du sanitaire et aux propositions de la mission Laforcade dans le champ du médico-social où le management participatif apparaît primordial.

Le pari des mois à venir est de mettre en place les mesures préconisées, ce qui suppose une profonde évolution de la gouvernance, mais aussi du management de proximité et de la formation des managers de la santé et notamment des médecins.

Ainsi cette journée de formation abordera les mesures les plus importantes des nouveaux textes et sera un espace de réflexion pour chaque participant vis-à-vis de l'évolution de son positionnement et de son rôle de manager.

Pr Philippe COLOMBAT, Président AQuAVieS

*De 08h15 à 09h00 : Accueil café
(merci de vous présenter au plus tard à 08h45)*

09h00 à 10h15
CONFERENCE D'OUVERTURE
**Présentation de la circulaire du 6 août 2021
à la suite du rapport CLARIS, à la loi RIST et à
la modification du Code de la Santé Publique**

- Connaître les nouveaux textes législatifs
- Appréhender les conséquences sur le rôle et la formation des managers

10h15 à 11h00
**Retour d'expériences locales
Echanges et discussions**
Intervention d'orateurs régionaux

De 11h00 à 11h30 : Pause-café

ATELIER A - 11h30 à 12h45

RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE : STRUCTURATION, FONCTIONNEMENT

- > Appréhender l'évolution de la gouvernance hospitalière
- > Quelle place pour les managers de proximité dans cette gouvernance ?
- > Quelles conséquences sur le fonctionnement des pôles ?

Orateurs : Managers d'établissements de santé

De 12h45 à 14h00 : Déjeuner

ATELIER B - 14h00 à 15h15

COMMENT METTRE EN PLACE LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET FAVORISER LE FONCTIONNEMENT MÉDICO-SOIGNANT AU SEIN DES SERVICES ?

- > Connaître le modèle de la démarche participative
- > Appréhender les critères de réussite et les résistances à sa mise en place

Orateurs : membres d'AQuAVieS

De 15h15 à 15h45 : Pause-café

ATELIER C - 15h45 à 17h00

ANIMATION D'ESPACES D'ÉCHANGES PARTICIPATIFS. COMMENT PROTÉGER LA QVT DES MANAGERS ?

- > Quelles sont les règles d'animation d'une réunion participative ?
- > Quels sont les déterminants de la qualité de vie des managers ?
- > Comment un manager peut-il favoriser sa QVT ?

Orateurs : membre d'AQuAVieS

Programmes détaillés à consulter
sur www.trilogie-sante.com